



Chômage : pourquoi les non-diplômés restent sur le carreau

Source: [Alternatives économiques](#)



En trente ans, de 1985 à 2015, en France métropolitaine¹, le nombre de personnes en emploi a progressé de 3,5 millions, que cet emploi soit pérenne ou temporaire, à temps plein ou à temps partiel, salarié ou indépendant. Pourtant le chômage (au sens du Bureau international du travail ²) a lui aussi fortement progressé, passant de 2 millions à 2,8 (+39 %). Comment l'expliquer ? Pour le comprendre, il faut se pencher sur

la tranche d'âge des 25-49 ans, celle où les personnes sont le plus fréquemment « actives », au sens économique du terme, c'est-à-dire en emploi ou en recherche active d'emploi (chômage) : elles sont suffisamment âgées pour avoir terminé (presque toutes) leur formation initiale, mais pas assez âgées pour être mises en marge du marché du travail pour raison d'âge.

Cette tranche d'âge comportait 18,3 millions de personnes en 1985 et 20,2 en 2015, soit une progression de 1,9 million de personnes. Dans le même laps de temps, la population active s'est accrue de 2,3 millions, passant de 15,5 à 17,8 millions de personnes, essentiellement du fait de la progression de l'activité féminine.

Le *taux d'activité*, c'est-à-dire la proportion de la population de cette tranche d'âge qui est active, a donc augmenté et approche désormais les 90 %. Mais l'emploi n'a pas progressé autant (+1,7 million), d'où une augmentation sensible du chômage (passant d'un peu moins d'un million à 1,6). La crise est passée par là. Mais pas seulement.

Le cumul de fragilités des non-diplômés

L'évolution essentielle concerne l'inversion qui s'est opérée concernant la montée spectaculaire du niveau de formation : en 30 ans, dans cette classe d'âge, le nombre des non-diplômés a diminué de 5,6 millions, tandis que celui des seuls diplômés du supérieur progressait à peu près d'autant. Mais cette évolution ne doit pas en masquer d'autres, non moins importantes, surtout chez les non-diplômés. En 1985, 27 % d'entre eux étaient hors emploi, majoritairement du fait qu'ils avaient déserté le marché du travail (21 % étaient alors inactifs), mais aussi du fait d'un chômage un peu plus important que celui de l'ensemble de la population (taux de chômage de 7,7 %_(3)_ contre 6,4 % en moyenne). Si bien que le *taux*

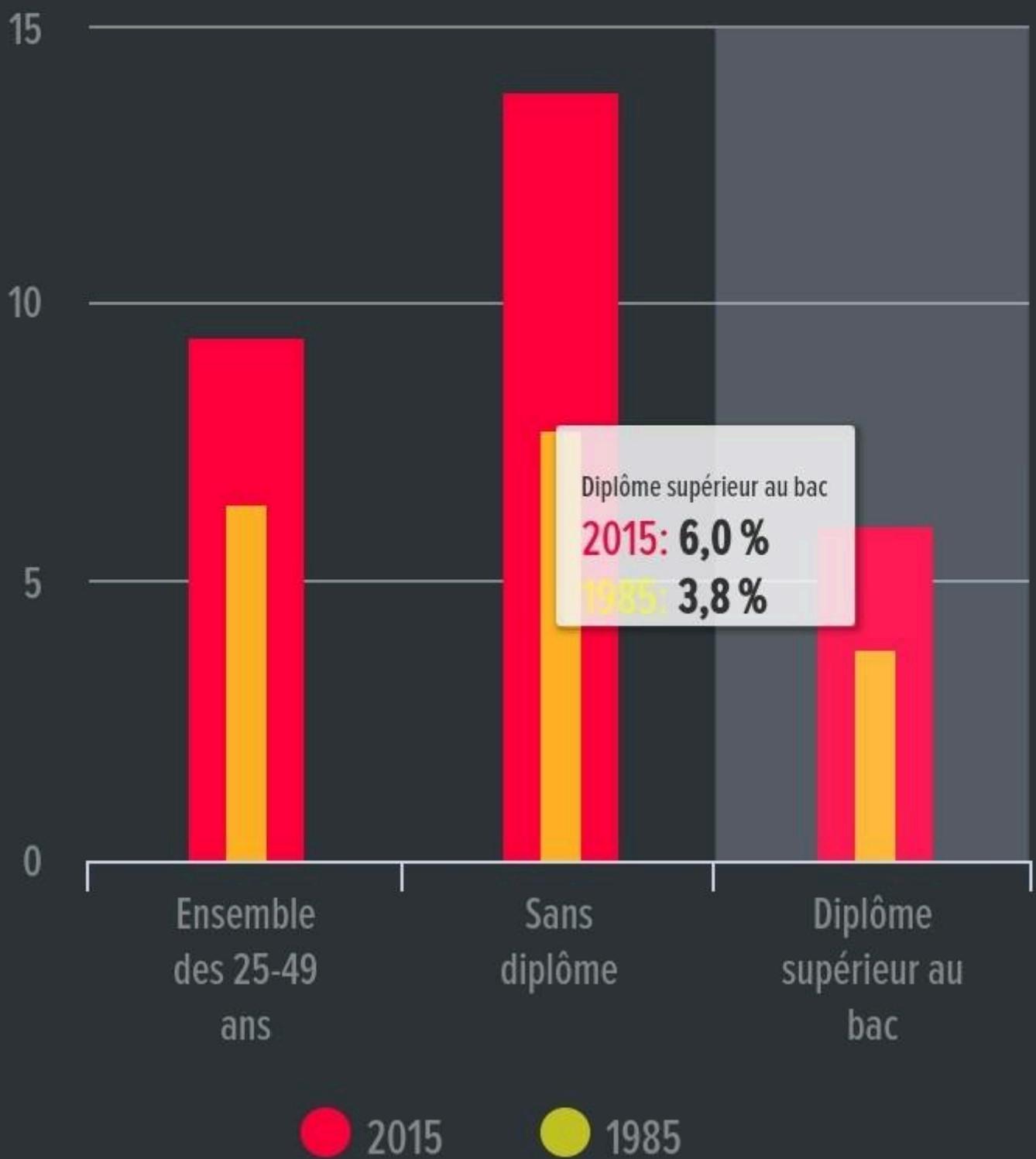
d'emploi (la proportion de la population concernée qui est en emploi, les autres personnes étant soit au chômage, soit inactives) des non-diplômés était alors de 73,3 %.

Les non-diplômés sont nettement plus fréquemment au chômage qu'il y a trente ans

Trente ans après, ce taux d'emploi est tombé à 60,7 % : une baisse de près de 13 points, liée autant à une augmentation du taux d'inactivité (passé à 25 %) qu'à un taux de chômage presque doublé (14 %). Encore, faut-il ajouter que, en 2015, les emplois des travailleurs sans diplômes sortis depuis 5 à 10 ans de la formation initiale (un champ qui ne recoupe qu'une partie de celui qui nous intéresse) étaient à temps partiel dans 36 % des cas⁴. On voit donc l'ampleur de la dégradation subie par les non-diplômés depuis 1985 : certes, ils sont nettement moins nombreux, mais aussi nettement plus inactifs, nettement plus fréquemment au chômage, et nettement plus souvent en emploi à temps partiel. Un cumul de fragilités inquiétant, et qui augure mal du sort de ceux qui quittent aujourd'hui l'école sans diplôme. Si l'on compare ce tableau à celui des personnes diplômées du supérieur, l'écart est frappant : les personnes dotées de ce type de diplôme sont pour 87 % en emploi (contre 61 %), pour 5,5 % au chômage (contre 14 %) et pour 7,5 % en inactivité (contre 25 %), tandis que la proportion d'emplois à temps partiel occupés par les jeunes diplômés sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale est de 11 % (contre 36 %). La conclusion est simple : sortir de l'école en situation d'échec, cela revient à tirer le valet noir dans un jeu de cartes. Sauf que ce n'est pas un jeu.

Chômage : le fossé se creuse entre diplômés et non-diplômés

Taux de chômage, en %



Une sélection par insuffisance d'emplois ?

Certes, me répondra-t-on. Mais la cause de cette exclusion ne réside pas dans l'absence de diplôme, elle provient de l'insuffisance d'emplois : les employeurs, ayant pléthore de candidats, choisissent ceux qui leur semblent le plus aptes, et les non-diplômés n'en font pas souvent partie. Ils sont victimes moins d'un manque d'employabilité que d'un tri sélectif comme l'économie de marché a coutume d'en faire. C'est la thèse de Michael Spence, qui a été « nobélisé » (en 2001, avec Stiglitz et Akerlof) pour avoir montré que la formation initiale jouait un rôle de « signal avertisseur » pour les employeurs, sans qu'elle ait forcément apporté des connaissances utiles pour l'emploi : « *bon à l'école, donc bon au boulot* », disait-on *a priori*. Ce qui pourrait pousser les employeurs à sélectionner en fonction du niveau de diplôme et non de la qualité intrinsèque des personnes. Les non-diplômés seraient victimes de « l'effet-signal », lorsque le nombre d'emplois créés est insuffisant pour accueillir tous les candidats.

La thèse est consolante, mais elle ne tient pas la route. Il suffit, pour le comprendre, de regarder les catégories socioprofessionnelles (CSP). Ces dernières qualifient les positions professionnelles occupées, pas les diplômes de ceux ou celles qui les occupent. Comme pour le niveau de formation, ne prenons en compte que la tranche d'âge 25-49 ans. En outre, retirons des catégories socioprofessionnelles les agriculteurs exploitants ainsi que les artisans/commerçants/chefs d'entreprises, professions aux niveaux de formation très hétérogènes. Les CSP restantes (hors militaires du contingent) regroupaient 12,7 millions d'emplois en 1985 et 15 millions en 2015.

Emplois qualifiés en hausse

Ces emplois peuvent être répartis en trois catégories : ceux accessibles essentiellement à des diplômés (cadres et professions intellectuelles, professions intermédiaires), ceux accessibles principalement à des salariés ayant une compétence reconnue soit par un diplôme (bac pro par exemple) soit par une expérience professionnelle antérieure (ouvriers qualifiés, employés qualifiés), enfin ceux potentiellement accessibles sans diplôme (ouvriers non qualifiés, employés non qualifiés). Dans le premier regroupement, les emplois concernés ont progressé de 2,4 millions entre 1985 et 2015 ; dans le second, ils ont reculé de 0,14 million, dans le troisième, ils sont en très légère diminution (- 42 000). Et si l'on intègre dans le deuxième regroupement les emplois indépendants non pris en compte (agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise), celui-ci accentue son recul : - 0,73 million au lieu de - 0,14.

Les non-diplômés ont vu les emplois accessibles se réduire comme peau de chagrin et ils sont restés sur le carreau pour l'essentiel par manque d'opportunités

C'est donc bien la structure professionnelle qui s'est modifiée en 30 ans. Les non-diplômés ont vu les emplois accessibles se réduire comme peau de chagrin et ils sont restés sur le carreau pour l'essentiel par manque d'opportunités. Chômage et découragement ont fait leur œuvre face à un marché du travail où les peu diplômés – et surtout les pas diplômés – sont regardés de travers. Cette évolution est inquiétante : pas seulement parce qu'elle tend à concentrer le chômage sur certains, mais aussi parce qu'elle se traduit par des retraits du marché du travail, lourds de lendemains qui risquent de se traduire en termes de pauvreté, d'isolement et d'exclusion sociale. Dans notre société, le diplôme n'est pas seulement un signal, c'est une nécessité pour maîtriser les outils professionnels dont toutes les activités se sont dotées. De plus en plus, l'échec scolaire annonce une forme d'exclusion à venir. Certes, la crise a détruit des emplois. Mais sur le long terme, les emplois qui se créent sont ceux qui sont économiquement viables et, de plus en plus, ces emplois impliqueront des connaissances plus importantes. Une partie importante de notre chômage actuel (sans doute de l'ordre de moitié) est de type structurel, c'est-à-dire correspond à un écart entre les exigences des employeurs et les qualifications des salariés, écart qui risque de s'accroître au fil des ans. La formation, initiale autant que continue, est la clé de la lutte contre le chômage et l'exclusion.

1. La seule pour laquelle on dispose de « séries longues »

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2045174>, grâce une « enquête emploi » qui, depuis 2016, est étendue aux départements d'Outre-Mer.

2. Il s'agit d'une définition internationale qui permet de comparer les évolutions entre pays : être sans aucun emploi au cours d'une semaine de référence, en chercher un de façon active et être disponible dans les 15 jours l'occuper.

3. Le taux de chômage se calcule par rapport à la population active, et non par rapport à la population totale.

4. Bilan emploi-formation <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2522836?sommaire=2526273>.